

Assurance-maladie privée pour tous?

M. Geert Jan Hamilton, Directeur de la Législation et des Affaires Juridiques, Ministère de la Santé, du Bien-Être et des Sports, Pays-Bas

Il est intéressant de noter à cet égard que le Parlement européen a adopté, en octobre 2000, une résolution (2000/2009 INI) invitant la Commission européenne à examiner la possibilité, sur la base d'un Livre vert, d'un cadre pour les systèmes *complémentaires* d'assurance maladie en tenant compte du principe de subsidiarité et à proposer les initiatives législatives pertinentes, de préférence une *proposition de directive* qui pourra inclure, entre autres, les éléments suivants:

Assurance maladie complémentaire

A5-0266/2000

Résolution du Parlement sur l'assurance maladie complémentaire (2000/2009 (INI))

Le Parlement européen,

12. Invite la Commission à examiner la possibilité, sur la base d'un Livre vert, d'un cadre pour les systèmes complémentaires d'assurance maladie en tenant compte du principe de subsidiarité, et de proposer les initiatives législatives pertinentes, de préférence une proposition de directive qui pourra inclure, entre autres, les éléments suivants: